

Avis de constitution

SOCIETE « DOHA PLASTIQUE » en abrégé « DOPLAST »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON, ZONE INDUSTRIELLE,
DERRIERE LES ACIERIES DE COTE D'IVOIRE, Lot 576, Ilot
67

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOHA PLASTIQUE » en abrégé «
DOPLAST »

Objet : LE RECYCLAGE ET LA TRANSFORMATION DES
DECHETS PLASTIQUES

LE COMMERCE

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles,

L'emprunt de toutes sommes auprès de tout
établissement financier avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux,

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce,

la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée,

et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,
se rapportant directement ou indirectement à l'objet
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON, ZONE INDUSTRIELLE,
DERRIERE LES ACIERIES DE COTE D'IVOIRE, Lot 576, Ilot
67

Dirigeant(s) M YOUNESS ABBASS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06541 du 22/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44581/GTCA/RC/2024 du 22/07/2024

